



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **23 mai 2011**

Délibération n° 2011-2234

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Techtera - Soutien au projet de recherche et de développement Matbiotex - Avenant n° 1 à la convention d'application financière du 21 janvier 2008 avec la société BIOM'UP

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 mai 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 mai 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, MM. Balme, Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Reppelin (pouvoir à M. Desseigne), Mme Vullien (pouvoir à M. Abadie), MM. Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Passi (pouvoir à M. Réale), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Chabert (pouvoir à M. Lelièvre), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Nissanian (pouvoir à Mme Tifra), Pillon (pouvoir à M. Fleury), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), MM. Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Schuk (pouvoir à M. Grivel), Vincent (pouvoir à M. Da Passano).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Giordano, Le Bouhart, Mme Perrin-Gilbert, M. Turcas.

Séance publique du 23 mai 2011

Délibération n° 2011-2234

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Techtera - Soutien au projet de recherche et de développement Matbiotex - Avenant n° 1 à la convention d'application financière du 21 janvier 2008 avec la société BIOM'UP**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 4 mai 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le pôle de compétitivité Techtera

Le pôle de compétitivité Techtera a pour mission de développer les filières des industries du textile et des matériaux souples de la région Rhône-Alpes en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation des professionnels.

La stratégie 2009-2011 du pôle de compétitivité Techtera s'appuie sur 3 axes :

- retrouver la maîtrise de l'innovation dans la filière amont pour bénéficier de matières premières innovantes de qualité,
- renforcer la multifonctionnalité en innovant sur les technologies mises en œuvre sur différentes fonctionnalités (antibactérien, acoustique, dermato textile, communiquant, etc.),
- innover sur la composante matériau souple technologique.

L'ambition de Techtera est d'atteindre d'ici 2012, 60 M€ de projets de recherche et de développement (R&D) engagés. Chaque année, les projets labellisés par le pôle de compétitivité Techtera font l'objet d'une validation par l'Etat et donnent lieu à la signature d'une convention cadre avec l'Etat dans laquelle chaque partenaire définit son niveau d'intervention.

Le projet Matbiotex

Dans le cadre du quatrième appel à projet lancé par l'Etat au titre du Fonds unique interministériel (FUI), la Communauté urbaine a décidé d'apporter son soutien au projet Matbiotex labellisé par le pôle de compétitivité Techtera.

Le projet Matbiotex (MATériaux d'origine BIOlogique pour TEXtiles de santé) est un projet de R&D collaboratif qui vise à mettre au point des matériaux textiles innovants pour les dispositifs médicaux. Ils concernent deux domaines :

- les dispositifs médicaux externes pour le soin des plaies chroniques : ulcères veineux, escarres (près de 300 000 cas d'escarres sont à l'origine de 14 000 décès),
- les dispositifs médicaux implantables : prothèses de renfort ou remplacement de tissus mous.

Matbiotex associe neuf partenaires, parmi lesquels :

- trois PME (Biom'up, Azur Textiles et Abiss) et trois groupes industriels (Tetra Medical, Rhovyl et Porcher Industries),

- deux laboratoires de recherche : l'unité biomatériaux, dispositifs médicaux, remodelages matriciels (BDMRM) et le laboratoire des matériaux polymères et biopolymères (LMPB), situés à Villeurbanne,
- un centre technique : l'Institut français du textile et de l'habillement (IFTH).

Le chef de file du projet est la société Tétra médical.

Les impacts attendus

Sur un marché en fort développement dominé par les groupes américains (pansements fonctionnalisés et implants), le projet Matbiotex ouvre aux industriels des parts significatives de marché avec un objectif de l'ordre de 20 % du marché européen pour les pansements fonctionnalisés et de 10 % pour les implants.

Le projet prévoit de conserver en France une part de production de ces dispositifs médicaux, en particulier les textiles, et vise la création de vingt emplois.

Le budget global est de 2 006 240 €, soutenu à hauteur de 1 143 310 € par l'Etat et les collectivités territoriales (Conseil régional Rhône-Alpes, Communauté urbaine de Lyon, Conseil général de la Loire et Conseil général de l'Ardèche).

La Communauté urbaine a apporté son concours financier au projet Matbiotex par le biais d'une convention d'application financière en date du 21 janvier 2008 avec la société Biom'up pour un montant de 80 126 €.

Le comité de suivi du projet Matbiotex a mis en évidence, au vu des objectifs du projet et de son déroulement, la nécessité de prolonger jusqu'au 30 septembre 2011 le projet Matbiotex, telle que prévue dans la convention susvisée.

La société Biom'up demande donc, auprès de la Communauté urbaine de Lyon, la conclusion d'un avenant à la convention d'application financière de façon à prolonger la durée de réalisation du projet jusqu'au 30 septembre 2011.

Aussi, il est proposé à la Communauté urbaine de Lyon d'approuver cet avenant à la convention d'application financière initiale ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération n° 2007-4484 du 15 octobre 2007 ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la prolongation de la durée de réalisation du projet Matbiotex jusqu'au 30 septembre 2011,

b) - l'avenant n° 1 à la convention d'application financière du 21 janvier 2008 à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la société Biom'up.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ledit avenant.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme A1-Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine de Lyon, individualisée sur l'opération n° 1374, le 11 septembre 2006 pour la somme de 600 000 € en dépenses.

4° - Le versement du solde, soit 26 819 € initialement prévu pour 2010, est reporté sur l'exercice 2012 - opération n° 1374 - compte 204 200 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,

le président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 25 mai 2011.